

Réunion du 10 avril 2016

L'an **deux mil seize**, le **dimanche 10 avril**, à dix heures trente, le Conseil Municipal de la commune de **GOULLES**, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Docteur Hervé ROUANNE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 31 mars 2016

Présents : MM. ROUANNE Hervé, REVEILLER Michel, BITARELLE Jean-Claude, RENARD Marie, MADRIGNAC Annie, BROUSSE Michel, COUSQUE Cyril, VEYSSIERE Alain, SEININGE Henri, RIGAUX Joël, MOULENNE Laurent

Absent :

Monsieur COUSQUE Cyril a été élu secrétaire.

2016-04-10-028 - Budget Primitif 2016 - Service de l'Eau

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Le Monsieur le Maire invite le Conseil à examiner le projet de budget 2016 du Service de l'Eau établi selon la nomenclature M 49, lequel peut se résumer ainsi :

- Dépenses et Recettes d'Investissement	82 807 €
- Dépenses et Recettes d'Exploitation	168 149 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- décide d'adopter le Budget 2016 du Service de l'Eau tel qu'il lui a été présenté et figure sur les documents budgétaires, après en avoir procédé à l'examen pour chaque section.

Sur les documents budgétaires figurent les signatures.

2016-04-10-029 - Affectation du résultat d'exploitation 2015 - Service de l'Assainissement (modificatif)

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu ce jour le compte administratif de l'exercice 2015,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation,

Considérant les éléments suivants :

POUR MEMOIRE	
Résultat de fonctionnement reporté (report à nouveau)	+ 0.00 €
Résultat d'investissement reporté (report à nouveau)	- 199 345.50 €
SOLDE D'EXECUTION DE SECTION D'INVESTISSEMENT au 31/12/15	
Soldes d'exécution de l'exercice	220 188.00 €
Solde d'exécution cumulé	20 842.50 €
RESTES A REALISER AU 31/12/2015	
Dépenses d'investissement	0,00 €
Recettes d'investissement	0,00 €
Solde ...	0,00 €
BESOIN DE FINANCEMENT DE SECTION D'INVESTISSEMENT au 31/12/15	
Rappel du solde d'exécution cumulé	20 842.50 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin de financement total ...	0.00 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER	
Résultat de l'exercice	283.57 €
Résultat antérieur	0.00 €
Total à affecter	283.57 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement : (crédit du compte 1068 du Budget primitif de l'exercice en cours)	0.00 €
Affectation complémentaire «en réserves» (crédit du compte 1068 du Budget primitif de l'exercice en cours)	0,00 €
Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au Budget primitif de l'exercice en cours : ligne 002 (report à nouveau créditeur)	0.00 €
Total	283.57 €

2016-04-10-030 - Budget Primitif 2016 - Service de l'Assainissement

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Le Monsieur le Maire invite le Conseil à examiner le projet de budget 2016 du Service de l'Assainissement établi selon la nomenclature M 49, lequel peut se résumer ainsi :

- Dépenses et Recettes d'Investissement	11 147 €
- Dépenses et Recettes d'Exploitation	37 929 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
 - décide d'adopter le Budget 2016 du Service de l'Assainissement tel qu'il lui a été présenté et figure sur les documents budgétaires, après en avoir procédé à l'examen pour chaque section.
 Sur les documents budgétaires figurent les signatures.

2016-04-10-031 - Taux d'imposition 2016

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	1	Exprimés	10	Pour	7	Contre	3
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	---	--------	---

Monsieur le Maire invite le Conseil à examiner la notification de la fiscalité directe locale pour 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
 - **vote les taux d'imposition** tels qu'ils figurent dans le tableau suivant :

Désignation de la Taxe	Taux 2015	Taux 2016	Variation du taux	Base d'imposition notifiée	Produit attendu
Taxe d'habitation	13.87	13.94	+0.5 %	318 900	44 454
Foncier bâti	15.69	15.76	+0.5 %	450 200	70 951
Foncier Non Bâti	59.77	60.07	+0.5 %	37 600	22 586
Contr Foncière Entr.	37.50	37.69	+0.5 %	268 200	101 084
Total					239 075

2016-04-10-032 - Budget Principal 2016 - Commune

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire invite le Conseil à examiner le projet de budget 2016 de la Commune, lequel peut se résumer ainsi :

- Dépenses et Recettes d'Investissement	999 755 €
- Dépenses et Recettes d'Exploitation	955 212 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
 - **adopte le Budget Primitif 2016** tel qu'il a été présenté et figure sur les documents budgétaires, et après en avoir procédé à l'examen chapitre par chapitre pour chaque section et budget annexe.

En section de fonctionnement, le montant des recettes s'établit à 955 212 € égal à celui des dépenses. Un prélèvement de 130 000 € permet d'équilibrer la section d'investissement à 999 755 € en dépenses et en recettes.

Sur les documents budgétaires figurent les signatures.

2016-04-10-033 - Subventions communales aux associations

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	10	Contre	1
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire invite le Conseil à examiner les subventions aux associations pour 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal
 - **vote les subventions** suivantes aux associations :

. Goules Animation : organisation de la Fête Votive	650.00 €
. Club de Carbonnières : animations personnes âgées	650.00 €
. Goules Animation : pétanque	275.00 €
. Avenir Olympique de GOULLES	650.00 €
. Association « Viviers des Savoirs »	275.00 €
. Société de Pêche « la Gaule de la Maronne »	220.00 €
. Syndicat des Propriétaires Chasseurs et Non Chasseurs de Carbonnières	275.00 €
. Association Attelages Xaintrie Equidés Passion	100.00 €
. Association des Forêts de Xaintrie et du Pays d'Argentat	100.00 €
. Association. Pour Adultes et Jeunes Handicapés de la Corrèze	35.00 €
. A F M Téléthon	150.00 €
. Solidarité Xaintrie Noire	30.00 €

. Association Touristique des Gorges de la Cère	570.00 €
. Association des Amis de la B D P de la Corrèze	70.00 €
. Association Intercommunale des Anciens Combattants	275.00 €
. Association des Chevaux Lourds de la Xaintrie	50.00 €
. Association Familiale Rurale du canton de Mercoeur	100.00 €
. Association des Pupilles de l'Enseignement Public de la Corrèze	30.00 €
. Comice Agricole du canton de Mercoeur	170.00 €
. Croix Rouge Française	30.00 €
. Fédération des Associations Laïques de la Corrèze	30.00 €
. Association. Pays Sage	50.00 €
. Randonnées de la Culture	150.00 €
. Restos du Cœur	50.00 €
. Société Protectrice des Animaux	400.00 €
. Divers à préciser par délibération séparée	1 115.00 €

- **dit que les crédits correspondants sont prévus** au Budget communal.

2016-04-10-034 - Etude diagnostique des installations de production et distribution d'eau potable - Schéma directeur AEP

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire rappelle Conseil municipal la nécessité de réaliser une étude diagnostique des installations de production et de distribution d'eau potable aboutissant à l'élaboration d'un schéma directeur AEP.

Il présente ensuite le cahier des charges de l'étude établi par le conducteur d'Etude, le CPIE de la Corrèze, qui a reçu un avis favorable des membres du comité de pilotage de l'étude (Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil Départemental de la Corrèze, Agence Régionale de Santé).

Le montant de cette étude diagnostique a été estimée à 45 192.00 € HT soit 54 230.40 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- décide le lancement de l'étude diagnostique de réseau et établissement du schéma directeur d'alimentation en eau potable de la Commune,
- approuve le Cahier des Clauses Techniques Particulières de l'étude établi par le CPIE de la Corrèze,
- décide de la dévolution de cette étude par procédure adaptée en application de l'article 28 du nouveau code des marchés publics,
- sollicite les aides du Conseil Départemental de la Corrèze et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

2016-04-10-035 - Réhabilitation du logement de l'ancienne poste : travaux modificatifs - avenants

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'à l'occasion des travaux de réhabilitation du logement de l'ancienne poste, des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires en raison de sujétions techniques imprévues ne résultant pas des parties et nécessitent l'établissement d'avenants pour des montants pouvant être supérieurs à 5 %, selon l'état établi par le Maître d'Oeuvre et résumé ci dessous :

Lot 1 : Menuiseries : plancher, lisse, vitrages,	+ 1 526,90 € HT
Lot 3 : Revêtements de sols : faïence, peinture de sol,	+ 417.00 € HT
Lot 4 : Plomberie : radiateur gelé, canalisations,	+ 451.00 € HT
Montant des travaux supplémentaires	+ 2 394.90 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

- **approuve** la réalisation des modifications et des travaux supplémentaires ci-dessus,
- **autorise le Maire** à signer les avenants correspondants, et à engager les dépenses correspondantes,
- **prévoit le financement** par des fonds réservés du Budget 2016 Programme 54.

2016-04-10-036 - Réhabilitation du logement de l'ancienne poste : travaux supplémentaires - CR du Maire

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que par délibération n° 005 du 30 janvier dernier, il a été décidé un agrandissement du logement en empiétant sur la partie bureau de façon à créer un séjour plus spacieux.

L'importance de ces travaux, estimés à 11 957 € TTC par le Maître d'oeuvre a nécessité une nouvelle consultation d'entreprises.

La consultation d'entreprises a été faite le 12 février dernier, les offres devant être remises pour le 2 mars.

Les entreprises mieux disantes suivantes ont été retenues :

Lot 1 : Menuiseries extérieures : CHAUVAC	2 510.00 € HT
Lot 2 : Plâtrerie Peinture : LACOMBE	2 150.00 € HT

Lot 3 : Revêtements sols :	LACOMBE	968.00 € HT
Lot 4 : Plomberie Chauffage :	GARGNE CAPELLE	741.00 € HT
Lot 5 : Electricité :	BROUSSE	350.00 € HT
Lot 6 : Gros Oeuvre :	VIGNERON	1 710.00 € HT
Montant des travaux supplémentaires	8 429.00 € HT

2016-04-10-037 - Acquisition d'un sécheur électrique

Membres	11	Présents	11	Procurations	0	Votants	11	Abstentions	0	Exprimés	11	Pour	11	Contre	0
---------	----	----------	----	--------------	---	---------	----	-------------	---	----------	----	------	----	--------	---

Monsieur le Maire indique au Conseil l'intérêt qu'il y aurait pour l'employé communal à ce qu'il soit en possession d'un sécheur électrique afin d'effectuer toutes les tailles d'arbres et arbustes.

Il indique que plusieurs fournisseurs ont été consultés et donne connaissance des offres parvenues en Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- Décide d'acquiescer un sécheur électrique,
- Retient l'offre mieux disante établie par la Tereco pour un montant de 1 000.00 € ht,
- Charge le Maire de signer tout document en vue d'une réalisation dans les meilleurs délais,
- Prévoit le financement par des fonds réservés à l'article 2188 du Budget communal.

Questions diverses :

1 - Le Maire informe le Conseil qu'il a été saisi d'une candidature d'une coiffeuse dans le cadre d'une permanence hebdomadaire d'une demi journée.

Le Conseil se félicite de la reprise de cette activité à la Maison des Services.

2 - Le Maire précise que suite à la délibération n°7 de 2016 relative aux conditions de relocation du logement de la vieille Poste, il a reçu une candidature d'un jeune couple avec un enfant en CE2.

Le Conseil retient cette candidature qui répond au critère de soutien à l'école.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Feuillet de clôture contenant les délibérations n° 2016-04-10-028 à 2016-04-10-037 établies sur 4 pages.